



1/000001

NOTE D'INFORMATION N°..... MINFOPRA/CAB/ Du 07 JAN 2020

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative porte à la connaissance de l'opinion publique, qu'il lui parvient de manière récurrente, des alertes et des clameurs émanant des victimes de faits d'escroquerie perpétrés par des personnes de mauvais aloi, disant agir au nom du département ministériel dont il a la charge.

Lesdites victimes seraient ainsi, selon toute vraisemblance, appâtées par des promesses fallacieuses de réussite aux concours ou de traitement accéléré de leurs dossiers administratifs contre d'indues rétributions.

Le MINFOPRA, tient à rappeler que l'admission à un concours ou le traitement d'un dossier administratif ne doit en aucun cas faire l'objet d'un quelconque marchandage, **car le service public est gratuit.**

Les auteurs ou complices de tels agissements, constitutifs d'escroquerie aggravée, s'exposent à des poursuites pénales.

Il appelle de ce fait les usagers du MINFOPRA à observer la plus grande prudence et à ne pas céder à la tentation de la facilité.

En revanche, il recommande de se référer pour toute information liée au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, uniquement à sa page Facebook personnelle officielle, au site web et à la page Facebook du MINFOPRA, respectivement aux adresses suivantes :

www.facebook.com/josephLE.official

www.minfopra.gov.cm

<https://www.facebook.com/Ministère-de-la-Fonction-Publique-et-de-la-Reforme-Administrative-237>



Joseph Le